

Une femme à l'honneur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 450

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la femme mariée en particulier, sont injustes et erronées, chiffres en mains; que ce ne sont pas les femmes qui ont contribué à créer par leur travail professionnel la situation économique dont nous souffrons aujourd'hui. L'offensive menée actuellement contre le travail féminin est donc inutile, pratiquement, et ses conséquences (qui peuvent être désastreuses pour les intéressées) resteront sans effet sur la crise et le chômage. Il faut le dire sans se lasser et le répéter très haut. Pourquoi accepterions-nous toujours d'être celles qu'on sacrifie, celles qui font seules les frais de toutes les expériences, celles d'où vient « tout le mal », quand nous pouvons prouver le contraire ?

L.-H. P.

IN MEMORIAM

Mme Henriette Mogg-Noverraz

On a rendu, le 8 avril, à Chailly s/Lausanne, les derniers honneurs à Mme Henriette Mogg-Noverraz, qui fut pendant nombre d'années, jusqu'à au moment où la maladie la terrassa, en septembre 1926, un membre fidèle et actif de l'Union des Femmes de Lausanne, dont elle était l'économie, recevant avec amabilité les membres, apportant aux réunions gaieté et bonne humeur. Lorsque la maladie l'immobilisa, elle continua de porter le plus vif intérêt à la vie de l'Union des Femmes, au mouvement féministe, à la paroisse de Chailly, à sa société de couture, au reste du monde avec quoi la reliait la radiophonie, dormant à tous une belle leçon de courage et de vaillance dans l'adversité.

S. B.

La profession d'infirmière en Orient

AU SIAM.

Les infirmières diplômées du royaume de Siam sont peu nombreuses; on n'en compte que 816, mais toutes, sages-femmes ou infirmières, ont une formation complète. Des préjugés séculaires s'opposèrent d'abord à l'emploi de femmes mariées soignant des malades en dehors de leur parenté; il n'était pas admis non plus que les malades fussent soignés par des personnes de sexe opposé. Les premières jeunes infirmières siamoises mobilisées par la Croix-Rouge montrèrent une telle timidité devant les hommes malades, qu'on ne put leur confier la moindre responsabilité! En 1918, la Croix-Rouge répéta l'expérience, cette fois-ci avec succès. Les infirmières siamoises soignent actuellement les hommes comme les femmes, et en service de nuit comme en service de jour.

La formation se donne dans trois grandes écoles dépendant d'hôpitaux. Les élèves se recrutent dans la bonne société et ne sont admises qu'après une instruction secondaire de deux années au moins. Les cours durent trois ans et demi, dont trois années de soins généraux et six mois de service de sage-femme, cette dernière branche étant considérée comme essentielle.

Ces trois grandes écoles sont subventionnées soit par la Croix-Rouge, soit par une mission américaine, soit par la reine-mère qui souhaitait la disparition des vieilles mégères supersticieuses

degrés et de pentes très douces soit aménagés, qui conduisent le promeneur vers le lac, le faisant insensiblement poète.

Il trouvera des fleurs, un bassin, sur sa route; de beaux arbres, aussi, et tout après de Peau qui battra et flatterait quelques marches de marbre, un pavillon tout aujourd'hui. Ici les beaux vers, comme créés pour lui, s'inscriraient:

*Etranger qui viendras, lorsque je serai morte,
Contempler mon lac genevois
Laisse que ma ferveur dès à présent t'exhorte
A bien aimer ce que je vois.*

*Au bout d'un blanc chemin bordé par des prairies
S'ouvre mon jardin odorant;
Descends parmi les fleurs; visite, je te prie,
Le beau chalet de mes parents...*

N'est-ce point là un beau projet? N'y trouve-t-on pas l'idée juste et sans exemple dont je parlais, il y a quelques lignes? A-t-on jamais pour glorifier un poète, ordonné le parvis naturel de sa réverie, et permis à chaque passant, moyennant quelques pas (quelques-uns de ces pas qu'il perd sur la terre), de reproduire en soi les premières impressions d'une grande âme?

Une femme à l'honneur

La comtesse Giacchi-Mizzitelli, vice-présidente de la Croix-Rouge, vient d'être nommée échevin de la ville de Rome. C'est la première femme désignée à ce poste en Italie. Comme on le sait, le maire de Rome a le titre de gouverneur; il est assisté de huit échevins nommés comme lui par le Duce.



Les Expositions

„À la Nationale“, Paris

A l'occasion du quatrième centenaire de la publication de l'*Institution chrétienne*, cette histoire du protestantisme français, ont été exposés à Paris, dans une salle de la Bibliothèque nationale, des documents relatifs à l'établissement de la Réforme en France.

Les femmes ont leur place dans cette exposition: portraits «à la manière de Clouet» de Catherine de Médicis, de Jeanne d'Albret, de Marguerite d'Angoulême, de Renée de France, figures énergiques aux grands fronts découverts, simplicité de l'expression et ruineuse des costumes.

Des lettres autographes de Renée de Ferrare, de Marguerite d'Angoulême annonçant le mariage de sa fille Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, des miniatures, le frontispice de l'*P Instruction* en la religion chrétienne pour les enfants (*sic*), représentant Marguerite, sœur de François 1^{er}, dans un jardin, en compagnie de son futur époux, qui lui offre une marguerite, son emblème; un livre encore, le «*Livre mystique*», miroir de l'âme pêcheresse par la même Marguerite d'Angoulême, imprimé à Alençon en 1531; des objets d'art, entre autres un magnifique plat en émail cloisonné, dû à la femme émailleur Suzanne Court (XVI^e siècle).

LOUISE GERHARD.

Au Musée Rath (Genève)

Mme Adler-Kaufmann, qui a déjà exposé à Genève, il y a quelques années, a fait ses études de peinture à Berne, à Düsseldorf, à Budapest, à Paris, et c'est à Zurich, en 1928, qu'elle a participé pour la première fois à une exposition nationale.

Ses œuvres, qui figurent actuellement au Musée Rath, comprennent des portraits, des paysages,

président aux naissances et faisant plus de mal que de bien. Elles offrent à leurs élèves des cours théoriques complets, des connaissances pratiques obtenues par le travail dans les polycliniques, et même des cours de perfectionnement en hygiène sociale. Des élèves sont envoyées à l'étranger, en Angleterre ou ailleurs, pour compléter leur instruction. Les élèves d'une des écoles peuvent se spécialiser en hygiène sociale après avoir obtenu leur diplôme.

Les infirmières et sages-femmes diplômées ont fondé en 1927 l'Association des infirmières de Siam, qui n'accueille que des membres diplômés et possède un bureau de placement.

Deuis une trentaine d'années, deux essais ont été tentés de former aussi des jeunes gens pour la profession d'infirmier, mais il fallut y renoncer, soit à cause des frais considérables, soit parce que la Croix-Rouge ne pouvait réquisitionner leurs services contre le gré de ces infirmiers. On tourna la difficulté de la manière suivante: le ministère de la guerre envoya des recrues faire leur service à l'hôpital de la Croix-Rouge, où on leur fait subir un entraînement de deux ans. Trois cents recrues ont été ainsi formées.

EN PALESTINE.

Dans ce pays, l'assistance aux femmes malades ou encintes a fait des progrès immenses au cours de ces dernières années. Avant l'occupation britannique, les sages-femmes étaient, pour la plupart, de vieilles femmes sans formation aucune et riches en pratiques inénarrables et nuisibles. Ces «dayahs», comme on les appelle, étaient des amies de la famille; elles participaient à toutes les fêtes, elles nommaient les enfants, s'entremettaient lors des mariages, et leur autorité était totale. C'était un grand honneur qu'être invitée à une naissance, de sorte que la chambre était toujours remplie de femmes et d'enfants.

Les Britanniques créèrent une école pour sages-femmes; des infirmières vinrent d'Amérique pour organiser et surveiller le travail des sages-femmes qualifiées, et leur fournir les vêtements et le linge nécessaires aux patientes. En 1922, une clinique prénatale fut créée à Jérusalem avec 12 lits. Outre les services qu'elle rend comme maternité, cette clinique forme des sages-femmes indigènes. En 1925, un cours d'obstétrique de six mois a été ajouté au cours général de l'hôpital Hadassah à Jérusalem; seules les infirmières diplômées peuvent le suivre. La plupart travaillent aussi dans les centres de puériculture. On arrive de cette manière à diminuer la mortalité infantile, qui a été inimaginable.

Ces centres de puériculture sont au nombre

de 45, et les sages-femmes qualifiées, qui pratiquaient à la fin de 1932, étaient au nombre de 333. Les femmes viennent des villages les plus reculés pour demander aide et conseil aux infirmières des centres; elles assistent à des cours et à des démonstrations pratiques d'hygiène générale et de soin des enfants, et s'y intéressent vivement. En hiver, les centres distribuent des soupes.

AU RAJPUTANA (INDES).

La population de cette province de l'Inde dépasse cinq millions. Il a été extrêmement difficile de détruire les préjugés de la population indigène, car autrefois le soin des malades était confié à des femmes de caste inférieure, et était considéré comme parfaitement indigne d'une personne convenable.

Voici quarante ans que la Mission de l'Eglise d'Ecosse poursuit son œuvre d'assistance médicale des femmes de la province, et trente ans qu'elle a commencé à former les jeunes filles hindoues en vue des soins à donner à leur entourage. Les élèves infirmières se forment aujourd'hui dans des hôpitaux. Jusqu'à présent, seules les jeunes chrétiennes consentent à devenir infirmières, et il se passera certainement encore bien des années avant que les Hindoues des Etats indigènes envisagent le soin des malades comme une profession qui n'a rien de déshonorant.

La majeure partie de la population est répartie dans les villages, et il serait nécessaire d'inaugurer un service dans les campagnes. En attendant, on détache de l'hôpital une des infirmières, et on l'envoie, munie d'une pharmacie portative, passer quelques jours dans la campagne environnante. Il faudrait pouvoir en détacher deux au moins, qui vivraient complètement au milieu de la population rurale, allant d'un village à l'autre pour soigner les malades et enseigner les principes d'ordre et de propreté. Parmi les buts que se proposent les dirigeants des hôpitaux, citons la création d'un registre d'Etat, et la surveillance des infirmières et des sages-femmes partout où elles travaillent.

Disons encore que les bonnes élèves des écoles publiques sont très demandées lors de leur libération, à la fois par le gouvernement qui veut en faire des institutrices, et par les écoles des infirmières toujours à la recherche de recrues intelligentes.

V. DELACHAUX.

(D'après la *Revue internationale des infirmières*, No 1, IV, 1934.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



DE-CI, DE-LA

Une statistique impressionnante.

C'est celle des détenus de la prison de St-Antoine à Genève et elle montre quel péril menace les jeunes gens du fait ou de l'éloignement de la maison ou d'un sens plus faible de leurs responsabilités, ou du chômage, ou des salaires trop bas. En effet, en l'année 1933, il y eut à St-Antoine 107 jeunes hommes de 16 à 20 ans et 18 jeunes filles du même âge.

Le service de travail obligatoire pour les étudiantes d'Allemagne.

Le journal *Le Temps* a reçu le 10 mars, de son correspondant particulier de Berlin, la note suivante, que nous reproduisons sans commentaire:

Le ministre de l'éducation nationale a décidé que les jeunes filles qui passeront leur baccalauréat au printemps et qui voudraient poursuivre leurs études, devraient accomplir six mois de service de travail.

Et le service civil féminin en Colombie.

La Conférence nationale du personnel enseignant a approuvé une résolution conçue en ces termes: «Toute femme âgée de plus de 20 ans et de moins de 50, ayant une bonne conduite, n'étant atteinte d'aucune maladie contagieuse, ayant suivi l'école primaire pendant quatre ans au moins, et n'ayant ni devoirs maternels urgents, ni l'obligation de gagner sa vie ou celle des siens par son travail personnel, est tenue de prêter ses services à l'Etat dans les domaines de l'éducation ou de l'assistance sociale à l'enfance, selon ses capacités et pendant une période de temps supérieure à une année.»

* * *

Le «*Christian Science Monitor*» annonce qu'une loi vient de passer en Hollande à la Seconde Chambre du Parlement, par 51 voix contre 31, décidant que les institutrices seraient destituées de leur charge lors de leur mariage.

Un amendement disant que les institutrices déjà mariées seraient relevées fut, cependant, repoussé.

La Question de l'uniforme pour les agentes de police

Question beaucoup plus importante que ne croient certains antiféministes qui ne voient dans le port de l'uniforme par une agente de police que la marque d'une coquette féminine (ou donc, ciel! la coquette irait-elle se nicher...) ou le besoin de s'enrégimenter par imitation masculine. Voici ce qu'écrit à ce sujet notre confrère *The Policewoman* (Londres), citant les paroles de M. Massard, l'initiateur de la police féminine à Paris (qu'il prévoit pour «les femmes à Jean», ainsi que les baptisées la bonne humeur populaire! un long manteau bleu foncé, des bottes noires et un chapeau de feutre mou genre Ecclésiastes):

«Nous ne croyons pas, cela va sans dire que la valeur d'une agente de police dépende de son uniforme. Il y a en effet un grand nombre de tâches qui peuvent être parfaitement exécutées en vêtements civils. Mais la surveillance des parcs et jardins publics, des places de jeux et des routes est beaucoup plus efficace et protégée davantage les femmes et les enfants si les agentes son en uniforme. Car celui-ci non seulement ajoute à leur autorité, mais avertit tous ceux qui ont de fâcheux desseins que leurs actions sont surveillées! D'autre part, dans des cas d'attentats aux mœurs, d'outrages à la pudeur, etc. une femme en vêtements civils peut mieux surveiller ce qui se passe, pour intervenir au moment précis sur la foi de ce qu'elle a vu. En outre, les visites à des femmes et à des jeunes filles doivent naturellement être faites en civil. Ce qui est nécessaire, c'est que les agentes de police — et nous espérons que ce sera le cas en France — aient le droit de porter ou non leur uniforme suivant la nature des devoirs qu'elles ont à remplir.»

Une Zuricoise directrice d'école

M^{lle} Hermine Gùbler vient d'être nommée directrice de l'Ecole professionnelle de Zurich (Frauenfachschule), qui sert aussi d'école de perfectionnement aux maîtresses d'ouvrages. Nos félicitations.